



La Communauté de communes de l'Ile de Ré recrute

Un chargé(e) de mission Mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) (H/F)

La Communauté de Communes de l'Ile de Ré souhaite accueillir un(e) chargé(e) de mission pour la mise en œuvre de son PLPDMA.

Sous l'autorité du Responsable du service Gestion des Déchets, le/la chargé(e) de mission devra mettre en œuvre les actions inscrites au Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

ENJEU :

- Réduction des quantités de déchets collectés ;
- Contenir l'augmentation du coût des déchets ;
- Réduction de l'impact environnemental de la collectivité.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Mettre en œuvre le PLPDMA (méthodologie et planning) et enrichir les actions selon l'évolution du contexte règlementaire et technique ;
- Mobiliser les acteurs internes et les partenaires ;
- Contribuer aux actions de communication, aux formations et animations (scolaires, grand public et professionnels) ;
- Participer à la réalisation d'actions de communication et d'information (supports multiples, réseaux sociaux) ;
- Préparer les décisions relatives aux aspects opérationnels du programme ;
- Animer la CCES (Commission consultative d'élaboration et de suivi) en lien avec les partenaires et les élus référents ;
- Suivre et répondre aux appels à projets en lien avec les actions du PLPDMA (ADEME, Région ...) ;
- Mettre en place et assurer l'alimentation des indicateurs de suivi.

PROFIL RECHERCHE :

- Bac +2 minimum dans les métiers de l'environnement, gestion des déchets, développement durable et économie circulaire,
- Connaissances en prévention, gestion et traitement des déchets,
- Sens de l'organisation, qualités rédactionnelles,
- Rigueur, réactivité, disponibilité, autonomie,
- Esprit d'initiative, de proposition et de créativité,

- Goût pour le travail de terrain,
- Savoir travailler en équipe et disposer d'un bon relationnel (contacts fréquents avec les partenaires et usagers),
- Etre capable d'analyser une situation et de proposer des solutions / des mesures correctives, savoir rendre compte,
- Maîtrise des logiciels bureautique,
- Connaissances du fonctionnement d'un EPCI,
- Permis B exigé.

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'île de ré - 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE, ou par courriel : recrutement@cc-iledere.fr au **plus tard le 19/08/2024**.

CDD de 2 ans (avec période d'essai de 2 mois).

Poste à pourvoir en septembre 2024. Renseignements sur les missions : M. Thomas ROBIN – Responsable du service gestion des déchets – thomas.robin@cc-iledere.fr